

Titulaire(s)

Roland Lousberg

Langue d'enseignement

Français

Contenu du cours

Traduction de textes d'un niveau de difficulté moyen couvrant des domaines variés.
Recherche terminologique précise à l'aide des dictionnaires et des outils appropriés.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant·e devra être capable :

- d'utiliser à bon escient une terminologie spécifique et inhérente aux domaines abordés ;
- de s'exprimer à l'écrit en maniant correctement la syntaxe, les particularismes et les niveaux de langue ;
- de développer son bagage lexical et de le mobiliser dans l'optique des métiers de la traduction ;
- de repérer les divergences grammaticales de manière contrastive en vue de surmonter les problèmes de traduction issus de la syntaxe et des particularismes de la langue étrangère ou maternelle ;
- d'appliquer les notions théoriques à la pratique de la traduction et/ou à la production écrite en langue étrangère ;
- d'utiliser des outils de travail pertinents.

Connaissances et compétences pré-requises (complément à la liste des cours pré-requis)

Maîtrise de la langue suffisante afin de traduire en français des textes d'un niveau de difficulté moyen.

La maîtrise minimale du néerlandais doit correspondre au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Analyse contrastive, critique et comparative de productions préparées à domicile et des traductions orales préparées en classe.

Contribution au Profil d'enseignement

Capacités visées :

- développer les stratégies et maîtriser les outils et techniques de recherche documentaire et terminologique ;
- développer son esprit critique ; se fonder sur la prise de recul afin de résoudre et lever les difficultés inhérentes au texte source ;
- comprendre l'information, l'emmagasiner et la remobiliser de manière efficace ;
- structurer ses connaissances linguistiques et les actualiser ;
- développer son esprit critique ; se fonder sur la prise de recul afin de résoudre et lever les difficultés inhérentes au texte source ;
- prendre conscience des techniques de transposition à partir d'éclairages théoriques ;
- s'assurer une solide culture générale et entretenir un esprit de curiosité pour l'étendre constamment ;
- identifier ses besoins en information et documentation.

Compétences visées :

- acquérir les connaissances interculturelles utiles à la compréhension, à l'analyse et à la contextualisation des activités de traduction ;
- maîtriser et utiliser des connaissances linguistiques théoriques et pratiques dans le domaine de la traduction ;
- mobiliser les savoir-faire théoriques et pratiques spécifiques à la traduction ;
- acquérir les connaissances interculturelles utiles à la compréhension, à l'analyse et à la contextualisation des activités de traduction ;
- mobiliser et développer des connaissances thématiques.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Woordenlijst Nederlandse Taal (2015), Van Dale.

Van Dale Groot woordenboek Nederlands-Frans en Frans-Nederlands (2021).

Van Dale Groot woordenboek der Nederlandse taal (2022).

Lieu(x) d'enseignement(s)

Solbosch

Informations complémentaires

Contact(s)

Roland Lousberg

Courrier électronique : Roland.Lousberg@ulb.be

Support(s) de cours (Podcast – Syllabus – Université Virtuelle)

Les textes à traduire sont mis à la disposition des étudiant·e·s sur l'université virtuelle, distribués au cours et/ou envoyés aux étudiant·e·s par courrier électronique.

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation(s) (complément)

Évaluation écrite en fin de quadrimestre.

- Traduction (de passages) d'un texte du néerlandais vers le français.
- Le sujet du texte de l'examen sera l'un des sujets abordés en classe.
- La longueur du texte sera de 300-350 mots.
- L'utilisation d'un dictionnaire (électronique) explicatif (français) et d'un dictionnaire (électronique) traductif (néerlandais-français) est permise.

Construction de la note (en ce compris la pondération des notes partielles)

La note repose exclusivement sur la note obtenue à l'évaluation écrite en mai/juin. En cas de note de présence ou d'absence à l'évaluation de mai/juin, l'étudiant·e devra représenter l'épreuve en seconde session.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Autre(s) langue(s) d'évaluation éventuelle(s)